

Intervention de Pierre-Alain Muet, Vice-président en charge du développement économique sur les pôles de compétitivité au Conseil de Communauté le 11 septembre 2006

Monsieur le président , Chers collègues

L'effort que nous conduisons dans notre agglomération pour faire émerger les activités économiques qui structureront les emplois de demain se résume bien dans la délibération que nous examinons aujourd'hui sur les pôles de compétitivité.

Nous nous sommes fortement investis dans ces pôles de compétitivité. Tout d'abord dans la phase initiale pour faire émerger les dossiers de candidature ; puis tout au long de l'année écoulée pour faciliter la structuration et l'animation des pôles, enfin aujourd'hui dans la participation importante au financement des projets de recherche (13,2 Millions d'euros sur 2006-2008).

Peu de collectivités locales en France se sont autant impliquées dans ces projets. Nous l'avons fait à notre niveau, qui n'est ni d'orienter la recherche (c'est le rôle des chercheurs eux-même), ni de nous substituer aux acteurs privés pour gérer les projets et animer , mais comme partenaire de proximité facilitant le rapprochement des différents acteurs, la structuration et assurant la communication et la promotion internationale des pôles.

La valorisation de cette offre de service du Grand Lyon a représenté en 2006 environ 1 million d'euros auxquels il faut ajouter 310 mille euros de contribution financière à l'animation des pôles. Cette fonction d'animation était essentielle dans la phase initiale, car elle conditionnait ce que nous évoquons aujourd'hui : le développement des projets de recherche.

Que peut-on dire un an après ?

Je pense que la première conclusion c'est que les pôles de compétitivité ça marche dans notre agglomération.

En témoigne tout d'abord le nombre de projets d'innovation et de recherche présentés à des financements nationaux (Agence Nationale de la Recherche, Agence de l'innovation industrielle, Direction Générale des entreprises du Ministère des Finances) : 130 projets qui représentent un budget total de 300 millions d'euros (dont 30 millions de financement de l'Etat déjà acquis)

En témoigne ensuite le très grand nombre d'entreprises du secteur qui y participent, par exemple près de 90 adhérents au pôle Axelera (chimie environnement) et 40 au pôle Urban Truck dont plus de la moitié sont des PME. L'un des objectifs des pôles de compétitivité qui était précisément de faire participer activement les PME aux réseaux d'innovation est donc en train de se concrétiser.

En témoigne enfin les premières retombées pour notre agglomération : la création d'une unité mixte de recherche entre Rhodia et le CNRS Saint Fons, l'implantation de Genzyme ou la localisation des cellules d'essai moteurs de Renault Trucks à Vénissieux. Si des grands groupes qui s'interrogeaient parfois sur la pérennité de certaines de leur activités dans notre agglomération réexaminent positivement leur développement à Lyon, c'est en raison de la visibilité et des projets de recherche des pôles de compétitivité.

En ce qui concerne les projets de RD, pour être efficace dans l'utilisation de l'argent communautaire, il faut éviter le saupoudrage et faire jouer l'effet de levier avec l'Etat et les

entreprises. C'est pourquoi nous proposons de concentrer les financements communautaires sur les pôles internationaux Lyon-Biopole (6 M €) et Axelera (4,5). Nous privilégierons les projets qui ont des retombées pour le territoire (labos, entreprises et notamment PME de l'agglomération) et qui mettent en valeur le développement durable du Grand Lyon (par exemple dans le domaine des transports avec le projet de véhicule propre, ou dans le domaine de l'eau et de l'assainissement).